

Rubrique 1	Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise	
1.1	Identificateur de produit	
	Nom commercial	Quassan
	Synonyme	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées	
	Utilisation	Insecticides biologique
	Utilisations déconseillées	
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité	
	Producteur	BIO-AGRAR-COUNSEL GmbH
	Adresse	Mühle Heitern 3125 Toffen
	Fournisseur	Andermatt Biocontrol AG
	Adresse	Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone	+41 (0)62 917 5005
	E-mail	sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Téléphone	145 (Tox Info Suisse)
Rubrique 2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation	
	Selon règlement CLP (EC) Nr. 1272/2008 [CLP]	
2.2	Éléments d'étiquetage	
	<p>EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.</p> <p>SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Tenir sous clef.</p> <p>Éviter le contact avec la peau.</p>	
2.3	Autres dangers	
	<p>La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006</p> <p>La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006</p>	
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants	
3.1	Substances	
	Ce produit est une préparation.	
3.2	Préparations	
	Description	Insecticide biologique sur la base d'extrait de plante <i>Quassia amara</i> , Teneur 30 % Pas des substances dangereuses selon le règlement (CE) 1272/2008

Rubrique 4 Premiers secours	
4.1 Description des premiers secours	
Remarques générales	Évacuer des personnes touchées de la zone dangereux et allonger les.
Après inhalation	Assurer une bonne ventilation et consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer. Consulter un médecin en cas de troubles persistents.
Après contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin en cas de troubles.
Après ingestion	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin en cas de troubles.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun connu
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traitement symptomatique.
Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1 Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction, eau pulvérisé, mousse.
Moyens d'extinction inappropriés:	Pas connu
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation	Pas de donnée disponible
5.3 Conseils aux pompiers	Porter une appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adapté.
Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter le contact avec le produit renversé et les surfaces contaminé. Assurer une ventilation suffisante.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable. Laver à l'eau abondante. Éliminer le matériel selon les réglementations.
6.4 Référence à d'autres rubriques	Rubrique 7, 8 et 13
Rubrique 7 Manipulation et stockage	
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Assurer une bonne ventilation au lieu de travail.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Garder le produit dans l'emballage original. Stocker l'emballage bien fermé dans un endroit sec, frais et bien aéré. Tenir à l'écart d'aliments et de fourrage. Protéger de gèle. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticides biologiques.

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Lunettes de protection hermétique

Protection de la peau

Gant de protection (EN374), vêtements de protection

Protection respiratoire

Uniquement si la ventilation n'est pas suffisante.

Risques thermiques

Aucun.

Autres

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Ne pas manger, ni boire ou fumer au lieu de travail.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme et couleur

Liquide, jaunâtre-brun

Odeur

Typique

Seuil olfactif

non déterminé

Valeur du pH

5 (dans une solution de 1% à 20°C)

Point de fusion

non déterminé

Point d'ébullition

non déterminé

Point d'inflammation

Non déterminé

Taux d'évaporation

non déterminé

Inflammabilité

Non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosibilité

non déterminé

Pression de vapeur (20 °C)

Non déterminé

Densité de vapeur

non déterminé

Densité

1.19 g/cm³ (20°C)

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau

Partiellement soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Non déterminé

Température d'auto-allumage

Le produit n'est pas autoinflammable.

Température de décomposition

non déterminé

Viscosité

Non déterminé

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosive.

Propriétés comburantes

Non déterminé

9.2 Autres informations

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Pas de donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Pour éviter la décomposition thermique n'est pas chauffer trop.
Des températures élevées peuvent provoquer une perte de
qualité.

10.5 Matières incompatibles

Pas de donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

CO₂, CO et NO_x

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Pas de donnée disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas irritant
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas irritant
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de sensibilisation
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données disponible
Cancérogénicité	Pas de données disponible
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	pas de donnée disponible
Danger par aspiration	pas de donnée disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	pas de donnée disponible
Cancérogénicité	pas de donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	pas de donnée disponible
Danger par aspiration	pas de donnée disponible

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons	Pas de données disponible
Invertébrés	Pas de données disponible
Algues/plantes aquatiques	Pas de données disponible
Autres organismes	pas de donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité abiotique	pas de donnée disponible
Dégradabilité physique et	

	photochimique Biodégradation	
12.3	Potentiel de bioaccumulation	
	Coefficient de partage octanol-eau	Pas de donnée disponible
	Facteur de bioconcentration	pas de donnée disponible
12.4	Mobilité dans le sol	
	Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	Pas de donnée disponible
	Tension superficielle	Pas de donnée disponible
	Adsorption/lixiviation	pas de donnée disponible
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	La préparation ne contient pas des substances vPvB et ne contient pas des substances PBT.
12.6	Autres effets néfastes	Pas de données disponible
12.7	Autres informations	Aucun
Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination		
13.1	Méthodes de traitement des déchets	
	Elimination de Produit/ Emballage	Ne doivent pas être éliminer ensemble avec les déchets ménagers. Ne pas laisser entrer les égouts. Devoir être éliminer selon les réglementations des autorités dans une collecte spéciale. Bien rincer les emballages vide et éliminer les avec les ordures ménagères. Donner des résidus à éliminer à la collecte de la commune ou à l'endroit d'achat.
	Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
	Information important pour le traitement des déchets	Aucun
	Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
	Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun
Rubrique 14 Informations relatives au transport		
14.1.	Numéro ONU	-
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	-
14.4.	Groupe d'emballage	-
14.5.	Dangers pour l'environnement	-
14.6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas de classification nécessaire

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

4 oct. 18